

Comptabilité des groupes (SEG 5)
Exercices corrigés

Pr.Abdelmoumen BERJAOU

Exercice n° 1

La société MIK détient 4500 actions de 100 DH de la société FOX, depuis la constitution de cette dernière société. Au 31 décembre N, les bilans et comptes de résultats des deux sociétés se présentent sous la forme simplifiée suivante :

Bilan société MIK				Bilan société FOX			
Actif	Montant	Passif	Montant	Actif	Montant	Passif	Montant
Immob.Corp.	3 250 000	Capital	2 000 000	Immob.Corp.	2 000 000	Capital	1 000 000
Immob.financière (1)	450 000	Réserves	900 000	Actif circulant	1 500 000	Réserves	700 000
Actif circulant	2 300 000	Résultat	300 000			Résultat	200 000
		Dettes	2 800 000			Dettes	1 600 000
Total	6 000 000		6 000 000	Total	3 500 000		3 500 000

(1) Actions FOX

CPC MIK				CPC FOX			
Charges	MT	Produits	MT	Charges	MT	Produits	MT
Charges d'expl.	8 700 000	Pdts d'explo.	9 000 000	Chg. d'expl.	6 000 000	Pdts d'explo.	6 400 000
Charges fin.	800 000	Pdts financiers	600 000	Chg. fin.	400 000	Pdts financiers	100 000
Charges non coura.	200 000	prdts non cour.	400 000	Charges non coura.	100 000	prodts non cour.	200 000
Résultat	300 000			Résultat	200 000		
Total	10 000 000	Total	10 000 000	Total	6 700 000	Total	6 700 000

NB. Durant l'exercice, aucune opération n'est intervenue entre les deux sociétés.

Travail à faire

Présenter les comptes consolidés (CPC en cascades) dans chacune des hypothèses suivantes :

1. La société MIK contrôle exclusivement FOX (les autres actionnaires sont de très nombreux petits porteurs) et les administrateurs des deux sociétés sont les mêmes.
2. La société MIK contrôle FOX conjointement avec la société TIR qui détient également 45% des actions. MIK et TIR ont désigné par moitié les administrateurs de FOX.
3. La société MIK exerce une influence notable sur la gestion de l'activité de FOX.

NB : l'utilisation du « tableau d'affectation des capitaux propre, du résultat et de l'élimination des titres de participation » et le « tableau des capitaux du groupe » est obligatoire.

Correction exercice n°1

1.

L'affectation des **KP** et des **résultats** ainsi que **l'élimination des TP**

Eléments	Total	Part du groupe 45%	Part des actionnaires minoritaires 55%
Capital et réserves de FOX	1 700 000	765 000	935 000
Valeur comptable des titres FOX		-450 000	
Différence de consolidation		315 000	
Ou réserves de consolidation		-	
Résultat de FOX	200 000	90 000	110 000

Les capitaux du groupe sont constitués par

- Le capital de la société mère:	2 000 000
- Les réserves du groupe :	
* les réserves propres de M	900 000
* réserve de consolidation	315 000
- Les résultats du groupe :	
* le résultat propre de M	300 000
* part de M dans le résultat de F	90 000
- Par des intérêts minoritaires :	
* dans les réserves	935 000
* dans le résultat	110 000

Bilan consolidé

Actif	Montant	Passif	Montant
Immob.Corp.	5 250 000	Capital	2 000 000
		Réserves consolidées	1 215 000
		Int. Min / Rés	935 000
Actif circulant	3 800 000	Résultat consolidé	390 000
		Int. Min / R	110 000
		Dettes	4 400 000
Total	9 050 000		9 050 000,00

CPC consolidé au 31/12/N	
Produits d'exploitation	15 400 000
Charges d'exploitation	14 700 000
Résultat d'exploitation	700 000
Produits financiers	700 000
Charges financières	1 200 000
Résultat financier	-500 000
Résultat courant	200 000
Produits non courants	600 000
Charges non courantes	300 000
Résultat non courant	300 000
Résultat avant impôt	500 000
Impôts sur le résultat	0
Résultat net	500 000
Ré. net revenant aux intérêts min.	110 000
Ré.net revenant à la société mère	390 000

2.

L'affectation des **KP** et des **résultats** ainsi que **l'élimination des TP**

Eléments	Total	Part du groupe 45%	Part des actionnaires minoritaires 55%
Capital et réserves de FOX	1 700 000	765 000	
Valeur comptable des titres FOX		-450 000	
Différence de consolidation		315 000	
Ou réserves de consolidation		-	
Résultat de FOX	200 000	90 000	

Les capitaux du groupe sont constitués par

- Le capital de la société mère: 2 000 000
- **Les réserves du groupe :**
 - * les réserves propres de M 900 000
 - * réserve de consolidation 315 000
- **Les résultats du groupe :**
 - * le résultat propre de M 300 000
 - * part de M dans le résultat de F 90 000
- **Par des intérêts minoritaires :**
 - * dans les réserves
 - * dans le résultat

Bilan consolidé

Actif	Montant	Passif	Montant
Immob.Corp.	4 150 000	Capital	2 000 000
		Réserves consolidées	1 215 000
Actif circulant	2 975 000	Résultat consolidé	390 000
		Dettes	3 520 000
Total	7 125 000		7 125 000,00

CPC consolidé au 31/12/N	
Produits d'exploitation	11 880 000
Charges d'exploitation	11 400 000
Résultat d'exploitation	480 000
Produits financiers	645 000
Charges financières	980 000
Résultat financier	-335 000
Résultat courant	145 000
Produits non courants	490 000
Charges non courantes	245 000
Résultat non courant	245 000
Résultat avant impôt	390 000
Impôts sur le résultat	0
Ré.net revenant à la société mère	390 000

3.

On évalue les TP en fonction des droits du groupe sur les KP y compris le R de l'exercice

Eléments	Total	Part du groupe 45%
Valeur réelle	1 900 000	855 000
Valeur comptable des titres FOX		-450 000
Différence de valeur des titres		405 000
Part du groupe dans le résultat de l'exercice		90 000
Fraction correspond aux réserves consolidés		315 000

Bilan consolidé

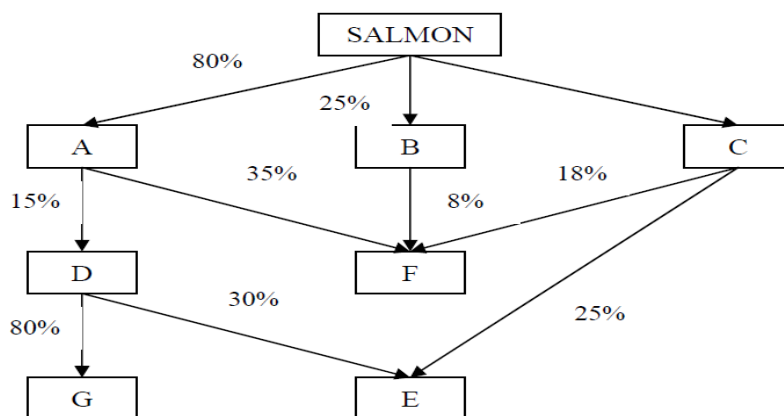
Actif	Montant	Passif	Montant
Immob.Corp.	3 250 000	Capital	2 000 000
TP mis en équivalence	855 000	Réserves consolidées	1 215 000
Actif circulant	2 300 000	Résultat consolidé	390 000
		Dettes	2 800 000
Total	6 405 000		6 405 000,00

CPC consolidé au 31/12/N

Produits d'exploitation	9 000 000
Charges d'exploitation	8 700 000
Résultat d'exploitation	300 000
Produits financiers	600 000
Charges financières	800 000
Résultat financier	-200 000
Résultat courant	100 000
Produits non courants	400 000
Charges non courantes	200 000
Résultat non courant	200 000
Résultat avant impôt	300 000
Impôts sur le résultat	0
Quote-part du résultat net des entreprises associées	90 000
Résultat net consolidé	390 000

Exercice n° 2.

1. La société SALMON est la société mère d'un groupe de 8 sociétés et, à ce titre, construit des comptes consolidés. L'organigramme du groupe avec le pourcentage de prise de participation est le suivant :



Répondez aux questions ci-après sachant que le pourcentage de contrôle et le pourcentage d'intérêt de SALMON sur C sont de 51,43% et 42% respectivement et que B est administrée conjointement par SALMON et trois autres entreprises.

Travail à faire :

Déterminer, en utilisant **un tableau**, pour chaque entreprise :

Le pourcentage de contrôle et le pourcentage d'intérêt de la société mère, le type de contrôle exercé par la société mère et la méthode de consolidation à retenir.

2. La société anonyme ATLASS, spécialisée dans la fabrication mécanique, a pris le contrôle de la société SARRA qui est son principal fournisseur. Les bilans des deux sociétés du groupe au 31.12.20N et des informations complémentaires sont proposés ci-après.

Travail à faire

Procéder aux opérations de consolidation et présenter le bilan consolidé.

Bilan ATLASS (En milliers de DH ou KDH)

Actif	Montant	Passif	Montant
Immob. Corp.	10 815	Cap. (6 000 actions)	6 000
Titre de parti. (1)	1 260	Réserves	877
Stock (2)	12 000	Résultat	185
Créances d'expl.	4 815	Dettes financières	3 900
Trésorerie	705	Dettes d'expl. (3)	18 633
Total	29 595		29 595

Bilan SARRA (En milliers de DH ou KDH)

Actif	Montant	Passif	Montant
Immob. Corp.	1290	Cap. (18 000 actions)	1800
		Réserves	1000
Stock	580	Résultat	-600
Créances d'expl. (4)	3825	Dettes fin.	725
Trésorerie	60	Dettes d'expl.	2830
Total	5755		5755

(1) Titres de participation : 12 600 action de société SARRA de 1 260 KDH.

(2) Stocks : matières premières : 3 700 KDH, produits finis : 8 300 KDH.

- Les stocks de matières premières proviennent à 20% de SARRA. Les stocks de produits finis contiennent 10% de matières premières achetés à SARRA au cours de l'exercice.

- Les stocks initiaux étaient les suivants : matières premières : 2 500 KDH, dont 10% provenaient de SARRA. Produits finis : 6 000 KDH, ce stock contenait 20% de matières premières qui avaient été achetées à SARRA.

SARRA a appliqué un taux de marge de 20% du prix des ventes à ATLASS.

(3) Dettes d'exploitation: SARRA : 2 625 KDH, hors groupe : 16 008 KDH.

(4) Les créances d'exploitation : ATLASS : 2 625 KDH, hors groupe : 1 200 KDH.

Correction exercice n°2

1.

	% de contrôle	% d'intérêt	Type de contrôle	Méthode de consolidation
A	80%	80%	Contrôle exclusif	Intégration globale
B	25%	25%	Contrôle conjoint	Intégration proportionnelle
C	51,43%	42%	Contrôle exclusif	Intégration globale
D	15%	12,00%	Pas de contrôle	Non consolidé
E	25%	14,10%	Influence notable	Mise en équivalence
F	53,00%	37,56%	Contrôle exclusif	Intégration globale
G	0	9,60%	Pas de contrôle	Non consolidé

2.

Profit inclus dans le stock

<u>Bilan</u>				<u>CPC</u>	
Résultat		98		Var stock M 1ere	98
Réserves		50		Résultat	98
	Stock M 1 ere		148		

<u>Bilan</u>				<u>CPC</u>	
Réserves		240		Résultat	74
	Stock de PF		166	Var stock de PF	74
	Résultat		74		

Dettes et créances

<u>Bilan</u>				<u>Bilan</u>	
Dettes d'exploitation		2625			
	Créances d'explo.		2625		

Affectation des capitaux propres

Eléments	Total	Part du groupe 70%	Part des actionnaires minoritaires 30%
Capital et réserves de SARRA	2 800	1 960	840
Valeur comptable des titres SARRA		1260	
Différence de consolidation		700	
Ou réserves de consolidation		-	
Résultat de SARRA	-600	-420	-180

Bilan consolidé

Actif	Montant	Passif	Montant
Immob.Corp.	12 105	Capital	6 000
		Réserves consolidées	1 287
Stock (1)	12 266	Int. Min / Rés	840
Créance (2)	6 015	Résultat consolidé	-259
		Int. Min / R	-180
		Dette financ.	4 625
Trésorerie	765	Dette d'exploit. (3)	18 838
Total	31 151		31 151

(1) = 12000+580-148-166

(2)= 4815+3825-2625

(3)= 18633+2830-2625

Exercice n°3.

1. La société MERISE est société mère d'un ensemble de sociétés et, à ce titre établi des comptes consolidés. Les liens de participation existant entre ces diverses sociétés sont les suivantes :

MERISE détient 100 % du capital de A, 51 % du capital de B, 10 % du capital de C, 5 % du capital de D, 20 % du capital de F et 35 % du capital G. Par ailleurs, A détient 19 % du capital de B. B détient 90 % du capital de C et 40 % du capital de D. C détient 20 % du capital de D. D détient 15 % du capital de E et 15% du capital de F. F détient 65% du capital de G.

Travail à faire :

Déterminer, en utilisant **un tableau**, pour chaque entreprise :

Le pourcentage de contrôle et le pourcentage d'intérêt de la société mère, le type de contrôle exercé par la société mère et la méthode de consolidation à retenir.

2. La société M a souscrit 35% du capital de la société F lors de la création de cette dernière en N-5. La société M livre des produits à la société F qui les utilise comme matière première. Au 31 décembre N, les bilans des deux sociétés sont les suivants :

Bilan M

Actif	Montant	Passif	Montant
Inmob.	1 000 000	Cap.	500 000
Titre de parti. (1)	35 000	Réserves	800 000
Prêt à F	100 000	Résultat	80 000
Actif circul.	565 000	Dettes	320 000
Total	1 700 000	Total	1 700 000

(1) 3500 x 10 DH

Bilan F

Actif	Montant	Passif	Montant
Inmob.	140 000	Cap. (1)	100 000
Actif circul.	170 000	Réserves	40 000
		Résultat	10 000
		Emprunt à M	100 000
		Dettes	60 000
Total	310 000	Total	310 000

(1) 10 000 x 10 DH

Pour la présentation des comptes consolidés de l'exercice N, on envisagera les deux hypothèses suivantes :

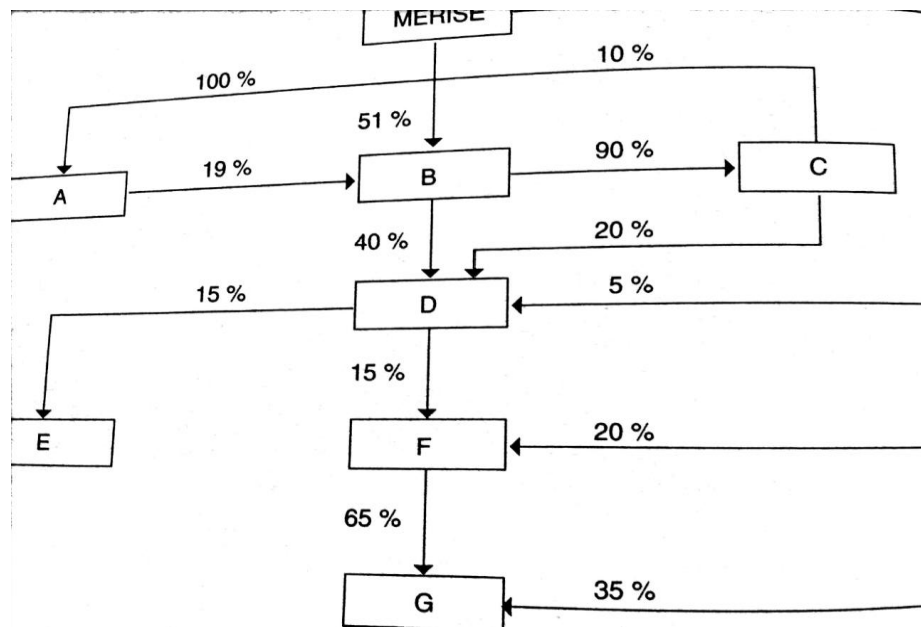
- Depuis la création de F, M désigne la majorité des membres du conseil d'administration de F.
- Depuis la création de F, une autre société K détient 60 % du capital de F et désigne la majorité des membres du conseil d'administration. Toutefois, M participe dans la gestion de F.

Travail à faire

On demande de présenter dans chacune des deux hypothèses envisagées le bilan consolidé au 31-12-N. A ne pas tenir compte des écritures des opérations réciproques dans la deuxième hypothèse.

Correction exercice n°3

1.



	% de contrôle	% d'intérêt	Type de contrôle	Méthode de consolidation
A	100%	100%	Contrôle exclusif	Intégration globale
B	70%	70%	Contrôle exclusif	Intégration globale
C	100%	73%	Contrôle exclusif	Intégration globale
D	65%	47,60%	Contrôle exclusif	Intégration globale
E	15%	7,14%	Pas de contrôle	Non consolidé
F	35%	27,14%	Influence notable	Mise en équivalence
G	35%	52,64%	Influence notable	Mise en équivalence

2.

Prêt et emprunt

Bilan

Emprunt M	Prêt F	100 000	100 000
-----------	--------	---------	---------

Affectation des capitaux propres

Eléments	Total	Part du groupe 35%	Part des actionnaires minoritaires 65%
Capital et réserves de F	140 000	49 000	91 000
Valeur comptable des titres F		35 000	
Différence de consolidation		14 000	
Ou réserves de consolidation		-	
Résultat de F	10 000	3 500	6 500

Bilan consolidé

Actif	Montant	Passif	Montant
Immob.	1 140 000	Capital	500 000
		Réserves consolidées	814 000
Actif circul.	735 000	Int. Min / Rés	91 000
		Résultat consolidé	83 500
		Int. Min / R	6 500
		Dettes	380 000
Total	1 875 000		1 875 000

On évalue les TP en fonction des droits du groupe sur les KP y compris le R de l'exercice

Eléments	Total	Part du groupe 35%
Valeur réelle	150 000	52 500
Valeur comptable des titres FOX		-35 000
Différence de valeur des titres		17 500
Part du groupe dans le résultat de l'exercice		3 500
Fraction correspond aux réserves consolidées		14 000

Bilan consolidé

Actif	Montant	Passif	Montant
Immob.	1 000 000	Capital	500 000
TP mis en équivalence	52 500	Réserves consolidées	814 000
Prêt à F	100 000	Résultat consolidé	83 500
Actif circulant	565 000		
Total	1 717 500		1 717 500,00

Exercice n°4.

1. La société M est société mère d'un ensemble de sociétés et, à ce titre établi des comptes consolidés. Les liens de participation existant entre ces diverses sociétés sont les suivantes :

M détient 60% du capital de F1, 30 % du capital de F2, 10 % du capital de F3, 20 % du capital de F4. Par ailleurs, F1 détient 35 % du capital de F2. F2 détient 80 % du capital de F3 et 10% du capital de F5. F3 détient 10 % du capital de F6. Et finalement F4 détient 65 % du capital de F5.

Travail à faire :

Déterminer, en utilisant **un tableau**, pour chaque entreprise :

Le pourcentage de contrôle et le pourcentage d'intérêt de la société mère, le type de contrôle exercé par la société mère et la méthode de consolidation à retenir. (*L'organigramme du groupe n'est pas obligatoire dans la feuille de rédaction et le pourcentage de contrôle doit précéder le pourcentage d'intérêt dans le tableau*).

2. Le 1^{er} juillet N-5, la société MINERVE a créé une filiale, la société FARVEX, en souscrivant 80% de son capital. Au 31 décembre N, les bilans des deux sociétés sont les suivants :

Bilan MINERVE (En milliers de DH ou KDH)

Actif	Montant	Passif	Montant
Immob.Corp	21 630	Capital	12 000
Titre de parti.	2 880	Réserves	1 754
Stock	24 000	Résultat	370
Créances d'expl.	9 630	Dettes financières	8 160
Trésorerie	1410	Dettes d'expl.	37 266
Total	59 550		59 550

Bilan FARVEX (En milliers de DH ou KDH)

Actif	Montant	Passif	Montant
Immob.Corp	2 580	Capital	3 600
		Réserves	2 000
Stock	1 160	Résultat	-1 200
Créances d'expl.	7 650	Dettes fin.	1 450
Trésorerie	120	Dettes d'expl.	5 660
Total	11 510		11510

Afin d'établir le bilan consolidé au 31/12/N, le service de consolidation de MINERVE dispose des informations suivantes :

Informations sur MINERVE :

- MINERVE approvisionne sa filiale en matières premières. Au cours de l'exercice N, les facturations correspondantes à ces livraisons se sont élevées à 850 KDH.
- Au 31/12/N, les créances clients comportent le compte « Client FARVEX » pour un solde de 13,5 KDH.

Informations sur FARVEX :

- Les stocks de clôture comportent toujours des matières premières provenant de livraisons effectuées par MINERVE. Au 31/12/N, le montant correspondant s'élevait à 90 KDH. Au 31/12/N-1, ce même poste s'élevait à 120 KDH. On estime le taux de marge appliqué par MINERVE à 20% du prix de vente.
- Les achats de matières premières comportent un montant de 850 KDH correspondant aux facturations de MINERVE.
- Au 31/12/N, les dettes fournisseurs comportent le compte « Fournisseur MINERVE » pour un solde de 13,5 KDH.

Travail à faire

1. Procéder aux opérations de consolidation et présenter le bilan consolidé. (*Les tableaux des capitaux propres ne sont pas obligatoires dans la feuille de rédaction*).

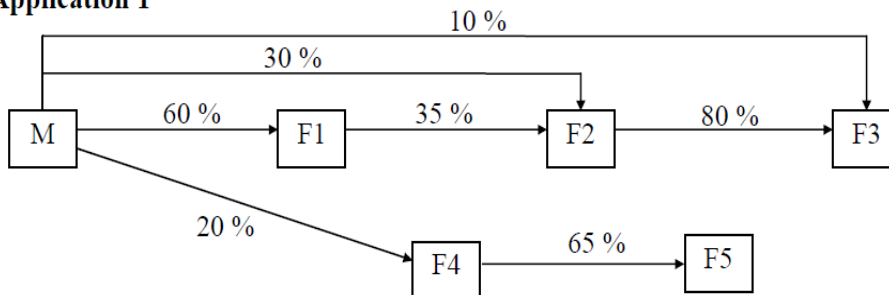
2. On **suppose** que MINERVE n'a qu'une influence notable sur FARVEX. Etablir le bilan consolidé dans ce cas. (*Les tableaux des capitaux propres ne sont pas obligatoires dans la feuille de rédaction*).

Correction exercice n°4

1.

Applications sur les comptes de groupe

Application 1



Calculez les pourcentages d'intérêts et de contrôle de la société M dans les différentes sociétés où elle détient une participation.

	% de contrôle	% d'intérêt	Type de contrôle	Méthode de consolidation
F1	60,00%	60,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
F2	65,00%	51,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
F3	90,00%	50,80%	Contrôle exclusif	Intégration globale
F4	20,00%	20,00%	Influence notable	Mise en équivalence
F5	10,00%	18,10%	Pas d'influence	Hors périmètre
F6	10,00%	5,08%	Pas d'influence	Hors périmètre

2.

Dettes et créances

Bilan

Dettes d'exploitation	13,5	
Créances d'explo.		13,5

Achat/ Ventes

CPC

Vente PF	850	
Achat de M 1 ere		850

Profit inclus dans le stock

Bilan

Résultat	18	
Stock M 1 ere		18

Profit inclus dans le stock

CPC

Var stock M 1ere	18	
Résultat		18

Bilan

Reserves	24	
Résultat		24

CPC

Résultat	24	
Var stock M 1ere		24

OU

Reserves	24	
Résultat		6
Stock M 1 ere		18

OU

Résultat	6	
Var stock M 1ere		6

Affectation des capitaux propres (IG)

Eléments	Total	Part du groupe 80%	Part des actionnaires minoritaires 20%
Capital et réserves de FARVEX	5 600	4 480	1120
Valeur comp. des titres FARVEX		2 880	
Différence de consolidation		1 600	
Ou réserves de consolidation		-	
Résultat de FARVEX	-1 200	-960	-240

Bilan consolidé (IG)

Actif	Montant	Passif	Montant
Immob.Corp.	24 210,00	Capital	12 000,00
		Réserves consolidées (4)	3 330,00
Stock (1)	25 142,00	Int. Min / Rés	1 120,00
Créance (2)	17 266,50	Résultat consolidé (5)	-584,00
		Int. Min / R	-240,00
		Dette financ.	9 610,00
Trésorerie	1 530,00	Dette d'exploit. (3)	42 912,50
Total	68 148,50		68 148,50

(1) = 24000+1160-18

(2)= 9630+7650-13,5

(3)= 37266+5660-13,5

(4)= 1754+1600-24

(5)= 370-960+6

Evaluation des TP en fct des droits de du groupe sur les KP y compris le R de l'exercice (ME)

Eléments	Total	Part du groupe 80%	
Valeur réelle	4 400	3 520	
Valeur comp. des titres FARVEX		2 880	
Différence de valeur de titres		640	
Part du groupe dans le R de l'exercice		<u>-960</u>	
Fraction correspondant aux réserves consolidés		1 600	

Bilan consolidé (ME)

Actif	Montant	Passif	Montant
Immob.Corp.	21 630	Capital	12 000
<i>Titre de parti.</i>	<i>3 520</i>	Réserves consolidées (1)	3 354
Stock	24 000		
Créance	9 630	Résultat consolidé (2)	-590
		Dette financ.	8 160
Trésorerie	1 410	Dette d'exploit.	37 266
Total	60 190		60 190

(1) = 1754+1600

(2)= 370-960

Exercice n°5.

1. La Société Centrale de Placement (SCP) est société mère d'un ensemble de sociétés et, à ce titre établit des comptes consolidés. Les liens de participation existant entre ces diverses sociétés sont les suivantes :

SCP détient 10% du capital de Parisienne d'Investissement, 60 % du capital de Compagnie d'Outillage, 60 % du capital de Sanif, 30 % du capital de MP, 33% du capital de LTH et 80% du capital de Paraton . Par ailleurs, Sanif détient 50 % du capital de STS (Sanif est le principal actionnaire). LTH détient 60 % du capital de MP. Paraton détient 10% du capital de MP (MP est administré conjointement avec un autre groupe), 60% du capital de SIP, 65% du capital de Sofiman et cette dernière détient finalement 10% du capital de SIP.

Travail à faire :

Déterminer, en utilisant un tableau, pour chaque entreprise :

Le pourcentage de contrôle et le pourcentage d'intérêt de la société mère, le type de contrôle exercé par la société mère et la méthode de consolidation à retenir. (*L'organigramme du groupe n'est pas obligatoire dans la feuille de rédaction et le pourcentage de contrôle doit précéder le pourcentage d'intérêt dans le tableau*).

2. La société M détient 4 000 actions de 100 DH, souscrite à la création de sa filiale, la société F (5 000 actions). Au 31.12.20N, les bilans (bilans en cascades) des deux sociétés, se présente sous la forme simplifiée suivantes :

	Société M	Société F
Actif	Montant	Montant
Immobilisations. Corporelles.	1 600 000	700 000
Immobilisations .financières	400 000	-----
Stocks	1 000 000	400 000
Créances	800 000	500 000
Total	3 800 000	1 600 000
Passif	Montant	Montant
Capital social	1 200 000	500 000
Réserves	800 000	400 000
Résultat	200 000	100 000
Dette	1 600 000	600 000
Total	3 800 000	1 600 000

Durant l'exercice :

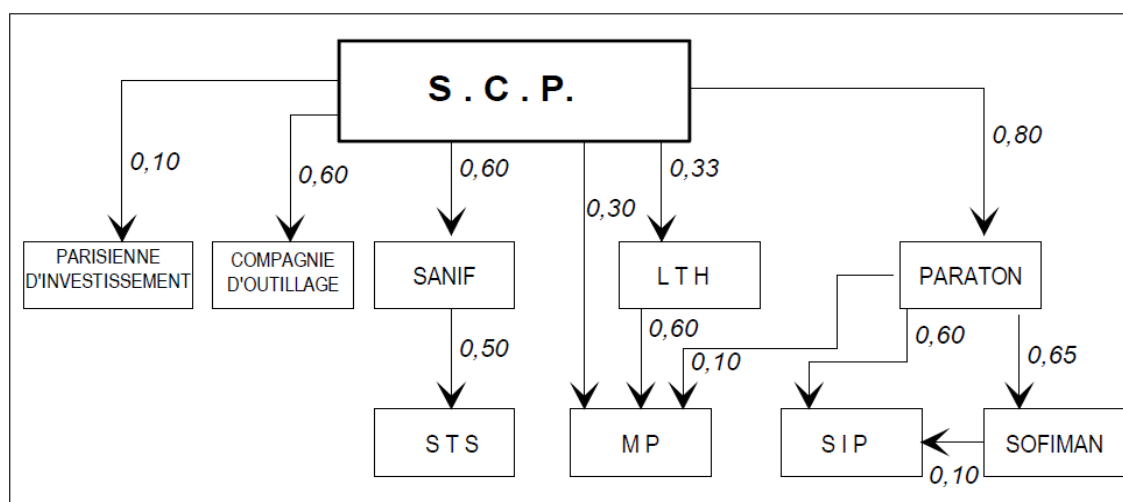
- la société M a vendu à sa filiale des marchandises pour un total de 500 000 DH.
- Au 31.12.20N, F doit une somme de 20 000 DH à M.
- A cette date, F détient en stock des marchandises acquises à M pour 80 000 DH.
- A l'ouverture de l'exercice, F détenait pour 50 000 DH de marchandises acquises à M.
- Le taux de marge appliqué est de 10%.

Travail à faire

1. Procéder aux opérations de consolidation et présenter le bilan consolidé. (*Les tableaux des capitaux propres ne sont pas obligatoires dans la feuille de rédaction*).
2. On suppose que M n'a qu'une influence notable sur F. Etablir le bilan consolidé dans ce cas. (*Les tableaux des capitaux propres ne sont pas obligatoires dans la feuille de rédaction*).

Correction examen n°5

1.



	% de contrôle	% d'intérêt	Type de contrôle	Méthode de consolidation
Parisienne D'inv.	10,00%	10,00%	Pas d'influence	Hors périmètre de consoli.
Compagnie d'outill.	60,00%	60,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
Sanif	60,00%	60,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
LTH	33,00%	33,00%	Influence notable	Mise en équivalence
Paraton	80,00%	80,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
STS	50,00%	30,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
MP	40,00%	57,80%	Contrôle conjoint	intégration proportionnelle
SIP	70,00%	53,20%	Contrôle exclusif	Intégration globale
Sofiman	65,00%	52,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale

2.

L'affectation des **KP** et des **résultats** ainsi que l'**élimination des TP**

Éléments	Total	Part du groupe 80%	Part des actionnaires minoritaires 55%
Capital et réserves de F	900 000	720 000	180 000
Valeur comptable des titres F		-400 000	
Différence de consolidation		320 000	
Ou réserves de consolidation		-	
Résultat de F	100 000	80 000	20 000

Les capitaux du groupe sont constitués par

- Le capital de la société mère:	1 200 000
- Les réserves du groupe :	
* les réserves propres de M	800 000
* réserve de consolidation	320 000
- Les résultats du groupe :	
* le résultat propre de M	200 000
* part de M dans le résultat de F	80 000
- Par des intérêts minoritaires :	
* dans les réserves	180 000
* dans le résultat	20 000

Bilan consolidé

Actif	Montant	Passif	Montant
Immob.Corp.	2 300 000	Capital	1 200 000
		Réserves consolidées (3)	1 115 000
		Int. Min / Rés	180 000
Stocks (1)	1 392 000	Résultat consolidé (4)	277 000
Créances (2)	1 280 000	Int. Min / R	20 000
		Dettes	2 180 000
Total	4 972 000		4 972 000,00

(1) = 1 000 000 +400 000 - 8 000

(2) = 1 000 000 + 400 000 - 20 000

(3) = 800 000 + 320 000 - 5 000

(4) = 200 000 + 80 000 - 3 000

On évalue les TP en fonction des droits du groupe sur les KP y compris le R de l'exercice

Éléments	Total	Part du groupe 80%
Valeur réelle	1 000 000	800 000
Valeur comptable des titres FOX		-400 000
Différence de valeur des titres		400 000
Part du groupe dans le résultat de l'exercice		80 000
Fraction correspondante aux réserves consolidées		320 000

Bilan consolidé

Actif	Montant	Passif	Montant
Immob.Corp.	1 600 000	Capital	1 200 000
TP mis en équivalence	800 000	Réserves consolidées	1 120 000
Stocks	1 000 000	Résultat consolidé	280 000
Créances	800 000	Dettes	1 600 000
Total	4 200 000		4 200 000,00

Exercice n°6.

Questions de cours

1. Un groupe :

- a. Est un ensemble d'entreprises qui doivent avoir forcément la même nationalité.
- b. Est une entreprise mère qui contrôle ses filiales.
- c. Est une entreprise qui est le résultat d'une fusion de plusieurs sociétés consolidantes.
- d. ARNC (Aucune réponse ne convient).

2. Le périmètre de consolidation regroupe :

- a. L'entreprise consolidante.
- b. Les entreprises consolidées.
- c. Les entreprises consolidantes.
- d. ARNC

3. Le contrôle exclusif est présumé à partir du moment que :

- a. La société mère détient 50% du capital social de la filiale.
- b. La société mère détient plus que 50% du capital social de la filiale.
- c. La société mère détient 40% du capital social de la filiale sans existence d'un actionnaire principale.
- d. ARNC.

4. L'impôt différé est constaté :

- a. A partir du moment où le résultat consolidé est négatif.
- b. A partir du moment où le résultat consolidé est positif.
- c. A partir du moment où un retraitement de consolidation dégage une majoration ou une minoration du résultat.
- d. ARNC

5. L'élimination des résultats internes se fait :

- a. Hors périmètre de consolidation.
- b. Hors travaux de consolidation.
- c. Lors de l'établissement du périmètre de consolidation.
- d. ARNC.

6. Il y a rupture dans le calcul du PC :

- a. Lorsqu'une participation directe est inférieure à 50% du capital.
- b. Lorsqu'une participation indirecte est inférieure à 50% des droits de vote sans qu'elle soit majoritaire.
- c. Lorsqu'une participation directe est incluse dans le périmètre de consolidation.
- d. Lorsqu'une participation indirecte est inférieure à 50% du capital.

7. Dans un bilan consolidé, l'existence du compte « Titres de participation mis en équivalence » signifie que :

- a. La société mère contrôle exclusivement la filiale concernée.
- b. La méthode de consolidation utilisée est l'influence notable.
- c. La méthode de consolidation utilisée est le contrôle conjoint.
- d. La filiale concernée est sous influence notable de la société mère.

8. Dans le cas où la société mère contrôle conjointement une filiale, les « parts des intérêts minoritaires » :

- a. Sont calculés selon la même façon que dans le cas de la méthode de l'intégration globale.
- b. Ne sont pas calculés.
- c. Calculés mais en fonction du pourcentage d'intérêts.
- b. Calculés mais en fonction du pourcentage de contrôle.

Exercice 6.1. Pourcentage de contrôle et pourcentage d'intérêt

La société M1 est une société mère d'un ensemble de sociétés et, à ce titre établi des comptes consolidés. Les liens de participation existant entre ses diverses sociétés sont les suivants : M1 détient 80 % du capital de F2, 15% du capital de F3, 15 % du capital de F5, 33 % du capital de F4, 18 % du capital de F7, 45 % du capital de F6, 20% du capital de F8. Par ailleurs, F2 détient 25% du capital de F3, F4 détient 80% du capital de F5, P détient 80% de F8. M1 est depuis cinq ans majoritaire dans le conseil d'administration de F6. Les autres actionnaires de F4 sont dispersés.

9. Le pourcentage de contrôle de M1 dans F2 est :

- a. 100 %
- b. 80 %
- c. Contrôle exclusif.
- d. ARNC.

10. Le pourcentage de contrôle de M1 dans F3 est :

- a. 15%
- b. 80%
- c. 25 %
- d. ARNC.

11. Le pourcentage de contrôle de M1 dans F4 est :

- a. Influence notable
- b. 33%
- c. Hors périmètre de consolidation.
- d. ARNC.

12. Le pourcentage de contrôle de M1 dans F5 est :

- a. 15 %
- b. 100 %
- c. 80 %
- d. ARNC.

13. Le pourcentage de contrôle M1 dans F6 est :

- a. Contrôle exclusif de fait.
- b. Contrôle exclusif de droit.
- c. 100 %.
- d. ARNC.

14. Le pourcentage de contrôle de M1 dans F7 est :

- a. 7 %
- b. 18%
- c. Hors périmètre de consolidation.
- d. ARNC.

15. Le pourcentage de contrôle de M1 dans F8 est :

- a. 50%
- b. Contrôle exclusif.
- c. Hors périmètre de consolidation.
- d. ARNC.

16. Le pourcentage d'intérêt de M1 dans F3 est :

- a. 35%
- b. 25%
- c. 15%
- d. 0%

17. Le pourcentage d'intérêt de M1 dans F4 :

- a. 41.4%

b. il y a rupture

c. 15%

d. 95%

Exercice 6.2. Méthodes de consolidation (IS 30%)

La société Mondial SA est une société anonyme, au capital de 800 000 DH, représenté par 8 000 actions de 100 DH. Elle a acquis comme titres de participations 2 400 des 3 000 actions de la société Francial. Les deux sociétés ont arrêté leur exercice comptable le 31 décembre N. Pour procéder à la consolidation des comptes des deux sociétés on communique ci-après :

- les bilans et les comptes de résultat des deux sociétés ;
- des informations complémentaires.

Société Mondial SA-Bilan au 31/12/ N

Actif	Montant	Passif	Montant
Immob.Corp.	500 000	Cap. Soc	800 000
Titres de part.	300 000	Réserves	200 000
Stocks	200 000	Résultats	130 000
Créances	310 000	Emprunt	50 000
Trésorerie	90 000	Dettes Fournisseurs	190 000
		Dettes Fiscales	30 000
Total	1 400 000		1 400 000

Société Francial SA-Bilan au 31/12/N

Actif	Montant	Passif	Montant
Immob. Incorp.	10 000	Cap. Soc	300 000
Immob.Corp.	290 000	Réserves	150 000
Stocks	400 000	Résultats	70 000
Créances	250 000	Emprunt	80 000
Trésorerie	50 000	Dettes Fournisseurs	310 000
		Dettes Fiscales	90 000
Total	1 000 000		1 000 000

Société Mondial SA- Compte de résultats

Charges	MT	Produits	MT
Achats de marchandises	1 200 000	Ventes de marchandises	2 390 000
Variation de stocks	100 000	Autres produits	60 000
Autre charges	900 000	Produits financiers	50 000
Dotations	100 000	Produits exceptionnels	50 000
Impôts sur les résultats	120 000		
Résultats	130 000		
Total	2 550 000	Total	2 550 000

Société Francial SA- Compte de résultats

Charges	MT	Produits	MT
Achats de marchandises	970 000	Ventes de marchandises	1 765 000
Variation de stocks	-240 000		
Autre charges	830 000	Produits financiers	5 000
Dotations	70 000	Produits exceptionnels	10 000
Impôts sur les résultats	80 000		
Résultats	70 000		
Total	1 780 000	Total	1 780 000

Informations complémentaires :

- La société Mondial SA vend à sa filiale diverses marchandises avec un bénéfice qui est chiffré à 20% du prix de vente pour l'exercice N-1 et 30% pour l'exercice N :
 - Les ventes se sont élevées durant l'exercice à 300 000 DH contre 260 000 DH pour l'exercice précédent ;
 - Le 1^{er} janvier de l'exercice, la société Francial avait en stock un lot de marchandises acheté dans les conditions habituelles pour 10 000 DH ;
 - Le 31 décembre, la société Francial a encore en stock des marchandises acquises en novembre et décembre et facturées 100 000 DH.
- La société Francial SA doit 310 000 à la société Mondial SA.

18. Dans l'écriture comptable relative aux stocks au Bilan :

- a. Le compte Variation des stocks de marchandises est **débité** de 20 000,00 DH.
- b. Le compte Variation des stocks de marchandises est **crédité** de 18 000,00 DH.
- c. Le compte Réserves est **débité** de 5 000,00 DH.
- d. ARNC.

19. Dans l'écriture relative aux stocks au niveau du Bilan :

- a. On **crédite** le compte Stocks de marchandises (20 000,00 DH) par **le débit** des comptes Résultat (14 000,00 DH) et Réserves (6 000,00 DH).
- b. On **débite** les comptes Réserves (1 400,00 DH), Résultat (12 600,00 DH) et Impôt différé-actif (6 600,00 DH) par **le crédit** des comptes stocks de marchandises (20 000, 00 DH) et impôt différé-passif (600,00 DH).
- c. On **débite** le compte Variation des stocks de marchandises (20 000,00 DH) par **le crédit** du compte Résultat (14 000,00 DH) et impôt sur les sociétés (6 000,00 DH).
- d. ARNC.

20. Dans l'écriture comptable relative aux stocks au CPC :

- a. Le compte Variation des stocks de marchandises est **débité** de 28 000,00 DH.
- b. Le compte Variation des stocks de marchandises est **crédité** de 20 000,00 DH.
- c. Le compte Réserves est **débité** de 1 400,00 DH.
- d. ARNC.

21. Le montant de la réserve de consolidation est de l'ordre de :

- a. 60 000,00 DH.
- b. 150 000,00 DH.
- c. 0,00 DH.
- d. ARNC.

22. Les Réserves du groupe sont de l'ordre de :

- a. 260 000,00 DH.
- b. 200 000,00 DH.
- c. 258 600,00 DH.
- d. ARNC.

23. Le Résultat du groupe est de l'ordre de :

- a. 173 400,00 DH
- b. 130 000,00 DH
- c. 186 000,00 DH
- d. ARNC.

24. Le montant des Charges d'exploitation consolidées est de l'ordre de :

- a. 3 658 000,00 DH.
- b. 8 303 000,00 DH.
- c. 1 200 000,00 vu que Mondial SA contrôle exclusivement Francial SA.
- d. ARNC

25. Le total du compte impôt sur les résultats consolidé est de l'ordre de :

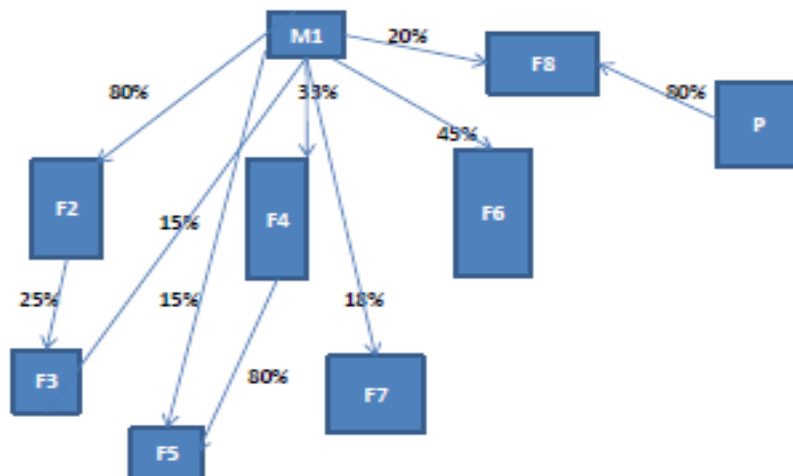
- a. 600,00 DH
- b. 5 400,00 DH
- c. 120 000,00 DH
- d. ARNC.

Correction exercice 6

Exercice 6.1

	(PC,PI)
F2	(80%,80%)
F3	(40%, 35%)
F4	(33%,33%)
F5	(95%,41,4%)
F6	(45%,45%)
F7	(18%,18%)
F8	(20%,20%)

PI F3 0,35
PI F5 0,414



Exercice 6.2.

Affectation des capitaux propres

Éléments	Total	Part du groupe 80%	Part des actionnaires minoritaires 20%
Capital et réserves de F	450 000	360 000	90 000
Valeur comptable des titres F		300 000	
Différence de consolidation		60 000	
Ou réserves de consolidation		-	
		-	
Résultat de F	70 000	56 000	14 000

Les capitaux du groupe sont constitués par

- Le capital de la société mère: 800 000
- **Les réserves du groupe :**
 - * les réserves propres de M 200 000
 - * réserve de consolidation 60 000
- **Les résultats du groupe :**
 - * le résultat propre de M 130 000
 - * part de M dans le résultat de F 56 000
- **Par des intérêts minoritaires :**
 - * dans les réserves 90 000
 - * dans le résultat 14 000

1. Opérations réciproques

<u>Dettes et créances</u>			<u>Achat/ Ventes</u>		
<u>Bilan</u>			<u>CPC</u>		
Dettes d'exploitation	310 000,00		Vente PF	300 000,00	
Créances d'explo.		310 000,00	Achat de M/se		300 000,00
<u>Profit inclus dans le stock</u>			<u>Profit inclus dans le stock</u>		
<u>Bilan</u>			<u>CPC</u>		
Résultat	21 000,00		Var stock M/ses	30 000,00	
Impôts-différés (Actif)	9 000,00		Résultat		21 000,00
Stock M/ses		30 000,00	Impôts sur les soc.		9 000,00
<u>Bilan</u>			<u>CPC</u>		
Reserves	1 400,00		Résultat	1 400,00	
Impôts-différés (Actif)	600,00		Impôts sur les soc.	600,00	
Résultat		1 400,00	Var stock M/ses		2 000,00
Impôts-différés (Passif)		600,00			
<u>OU</u>			<u>OU</u>		
Reserves	1 400,00		Var stock M/ses	28 000,00	
Résultat	19 600,00		Résultat		19 600,00
Impôts-différés (Actif)	9 600,00		Impôts sur les soc.		8 400,00
Stock M/ses		30 000,00			
Impôts-différés (Passif)		600,00			

Bilan consolidé

Actif	Montant	Passif	Montant
Immob. Incorp.	10 000	Capital	800 000
Immob.Corp.	790 000	Réserves consolidées (3)	258 600
Stock (1)	570 000	Int. Min / Rés	90 000
Créance (2)	250 000	Résultat consolidé (4)	166 400
Impôts - différé	9 600	Int. Min / R	14 000
Trésorerie	140 000	Emprunt	130 000
		Dette (5)	190 000
		Dettes Fiscales	120 000
		Impot différé	600
Total	1 769 600		1 769 600

0

(1) = 200000+400000-30000

(2)= 310000+250000-310000

(3)= 200000+60000-1400

(4)= 130000+56000-19600

(5)= 190000+310000-310000

CPC consolidé au 31/12/N	
Produits d'exploitation	3 915 000
Charges d'exploitation	3 658 000
Résultat d'exploitation	257 000
Produits financiers	55 000
Charges financières	0
Résultat financier	55 000
Résultat courant	312 000
Produits non courants	60 000
Charges non courantes	0
Résultat non courant	60 000
Résultat avant impôt	372 000
Impôts sur le résultat	191 600
Résultat net	180 400
Ré. net revenant aux intérêts min.	14 000
Ré.net revenant à la société mère	166 400

Exercice n°7

Questions de cours

- 1. L'influence notable est présumée à partir du moment que :**
 - a. La société mère détient 20% du capital social de la filiale.
 - b. La société mère détient plus que 20% du capital social de la filiale.
 - c. La société mère contrôle conjointement la filiale.
 - d. Aucune réponse ne convient.
- 2. Une entreprise est exclue du périmètre de consolidation lorsque :**
 - a. La société mère en détient moins de 50% du capital social.
 - b. La société mère en détient moins de 40% du capital social.
 - c. La société mère en détient moins de 20% du capital social.
 - d. Aucune réponse ne convient.
- 3. Les intérêts minoritaires sont représentés :**
 - a. Au niveau du capital du bilan consolidé.
 - b. Au niveau du résultat et des réserves de la filiale.
 - c. Au niveau du résultat consolidé.
 - d. Au niveau du résultat et des réserves du bilan consolidé.
- 4. Dans un bilan consolidé, l'existence des « parts des intérêts minoritaires » signifie que :**
 - a. La méthode de consolidation est l'intégration permanente.
 - b. La méthode de consolidation est l'intégration globale.
 - c. La méthode de consolidation est l'influence exclusive.
 - d. La méthode de consolidation est l'intégration partielle.
- 5. Les comptes consolidés sont établis à l'initiative :**
 - a. De l'Etat.
 - b. Des filiales d'une société mère.
 - c. De la société mère d'un groupe.
 - d. Des banquiers et bailleurs de fonds.
- 6. Les titres d'une entreprise exclue du périmètre de consolidation :**
 - a. N'apparaissent pas dans les comptes consolidés.
 - b. Enregistrés dans les comptes consolidés en tant que titre et valeurs de placement.
 - c. Enregistrés dans les comptes consolidés en tant que titre de participation.
 - d. Annuler au niveau du tableau « d'affectation des capitaux propres et des résultats ainsi que l'élimination des titres de participation ».
- 7. Si une société mère détient moins de 50% des droits de vote dans une filiale :**
 - a. Il y a automatiquement rupture dans le calcul du pourcentage de contrôle.
 - b. Si elle est actionnaire majoritaire il n'y a pas de rupture du pourcentage de contrôle.
 - c. Même si elle est actionnaire majoritaire il doit y avoir rupture du pourcentage de contrôle.
 - d. Aucune réponse ne convient.

Exercice 7. 1. Niveau de contrôle et périmètre de consolidation

La société Gharb SA fondée par Monsieur Alaoui, détient les participations suivantes :

- 30% du capital de la société anonyme B qui commercialise ses produits dans la région de Gharb. Le reste du capital de B est détenu par une société néerlandaise spécialisée dans la fabrication d'engrais azotés.
- 98% de la société C, société de droit allemand qui commercialise en exclusivité les produits de Gharb SA.
- 50% de la société D à parité avec la société E. La société D fabrique des clôtures et divers accessoires de jardin. Le conseil d'administration de la société D comprend 3 administrateurs.

En vertu d'un contrat liant les sociétés Gharb SA et E, chacune d'entre elles nomme un administrateur et le PDG est alternativement nommé pour 3 ans par l'une d'entre elles. Le PDG en exercice depuis N-1 a été nommé par la société E.

- 20% de la société F, société cotée dont 5% des titres sont détenus par un investisseur institutionnel. Le reste des actions est dans le public sans qu'aucun actionnaire ne détienne plus de 5% des titres. Depuis 5 ans le président du directoire est Mr. Alami, gendre de Mr. Alaoui, et le directeur général est l'ancien PDG de Gharb SA.
- 60% du capital de la société G, établissement financier accordant des prêts aux agriculteurs.
- 55% du capital de la société H. Les titres ont été acquis le 10 décembre N-1 auprès de la société Z qui détient les 45% du capital restant. En vertu d'une clause statutaire, les actions détenues depuis plus de 2 ans ont un droit de vote double.
- 80% de la société sud-américaine I, spécialisée dans la culture des plantes tropicales. Le changement de régime politique il y a 2 ans fait peser sur la société le risque d'une nationalisation prochaine. Depuis 1 an, la société I ne peut plus verser de dividendes à Gharb SA, l'exportation de capitaux étant interdite.

8. La société B :

- a. Sous contrôle conjoint
- b. Hors périmètre de consolidation
- c. Son pourcentage de contrôle est de l'ordre de 30%
- d. Son pourcentage d'intérêt est nul.

9. Le niveau de contrôle de la société D est :

- a. Contrôle exclusif
- b. Influence notable
- c. Intégration proportionnelle
- d. Aucune réponse ne convient.

10. La méthode de consolidation de E est :

- a. Le contrôle exclusif.
- b. Le contrôle conjoint.
- c. L'influence notable.
- d. Aucune réponse ne convient.

11. La méthode de consolidation de F est :

- a. Le contrôle exclusif.
- b. Le contrôle conjoint.
- c. L'influence notable.
- d. Aucune réponse ne convient.

12. La méthode de consolidation de G est :

- a. Intégration proportionnelle.
- b. intégration globale.
- c. L'influence notable.
- d. Aucune réponse ne convient.

13. Le niveau de contrôle de H est :

- a. Le contrôle exclusif.
- b. Le contrôle conjoint.
- c. L'influence notable.
- d. Aucune réponse ne convient.

14. La méthode de consolidation de I est :

- a. Intégration globale.
- b. Hors périmètre de consolidation
- c. L'influence notable.
- d. Aucune réponse ne convient.

Exercice 7. 2. Méthodes de consolidation

Les Bilan du groupe Valama composé par la société mère Valin, Marcus et Lanvin comme filiales au 31 décembre :

Bilan société Valin

Actif	Montant	Passif	Montant
Immob.Corp.	460 000	Capital (6000 actions)	600 000
Immob.financ (1)	180 000		
Stock et encours	180 000	Réserves	300 000
Créances d'exploitation	340 000	Résultat	100 000
		Dettes	180 000
Trésorierie-Actif	20 000		
Total	1 180 000	Total	1 180 000

Bilan société Marcus

Actif	Montant	Passif	Montant
Immob.Corp.	170 000	Capital (2000 actions)	200 000
Stock et encours	110 000	Réserves	160 000
Créances d'exploitation	200 000	Résultat	40 000
		Dettes	100 000
Trésorerie-Actif	20 000		
Total	500 000	Total	500 000

(1) Dont 1200 actions Lanvin et 600 actions Marcus

15. La part des intérêts minoritaires dans les réserves du groupe sont de :

- a. 280 000,00
- b. 1 020 000,00
- c. 252 000,00
- d. Aucune réponse ne convient

16. Les Réserves du groupe sont de l'ordre de :

- a. 348 000,00
- b. 48 000,00
- c. 60 000,00
- d. Aucune réponse ne convient.

17. Le Résultat du groupe est de l'ordre de :

- a. 12 000,00
- b. 100 000,00
- c. 40 000,00
- d. Aucune réponse ne convient.

18. La valeur des « TP mis en équivalence » dans le bilan consolidé est de l'ordre de :

- a. 40 000,00,00
- b. 120 000 ,00
- c. 0 (Car ils doivent être annulés)
- d. Aucune réponse ne convient.

19. Le total de l'actif circulant consolidé est de l'ordre de :

- a. 420 000,00
- b. 440 000,00
- c. 460 000,00
- d. Aucune réponse ne convient

20. Le total de l'actif consolidé est de l'ordre de :

- a. 1 180 000,00
- b. 500 000,00
- c. 1 240 000,00
- d. Aucune réponse ne convient.

Correction exercice 7.1.

8. La société B :

- a. Sous contrôle conjoint
- b. Hors périmètre de consolidation
- c. Son pourcentage de contrôle est de l'ordre de 30%
- d. Son pourcentage d'intérêt est nul.

9. Le niveau de contrôle de la société D est :

- a. Contrôle exclusif
- b. Influence notable
- c. Intégration proportionnelle
- d. Aucune réponse ne convient. (Contrôle conjoint)

10. La méthode de consolidation de E est :

- a. Le contrôle exclusif.
- b. Le contrôle conjoint.
- c. L'influence notable.
- d. Aucune réponse ne convient. (Entreprise hors du groupe)

11. La méthode de consolidation de F est :

- a. Le contrôle exclusif.
- b. Le contrôle conjoint.
- c. L'influence notable.
- d. Aucune réponse ne convient. (Contrôle exclusif de fait)

12. La méthode de consolidation de G est :

- a. Intégration proportionnelle.
- b. intégration globale.
- c. L'influence notable.
- d. Aucune réponse ne convient.

13. Le niveau de contrôle de H est :

- a. Le contrôle exclusif.
- b. Le contrôle conjoint.
- c. L'influence notable. (A partir de 10 décembre N+1, les actions de H détenues par A se verront attribuer un droit de vote double, ce qui permettra à A d'obtenir le contrôle de H)
- d. Aucune réponse ne convient.

14. La méthode de consolidation de I est :

- a. Intégration globale.
- b. Hors périmètre de consolidation
- c. L'influence notable.
- d. Aucune réponse ne convient.

Correction exercice 7.2.

On évalue les TP en fonction des droits du groupe sur les KP y compris le R de l'exercice

Eléments	Total	Part du groupe 30%
Valeur réelle	400 000	120 000
Valeur comptable des titres Marcus		-60 000
Différence de valeur des titres		60 000
Part du groupe dans le résultat de l'exercice		12 000
Fraction correspond aux réserves consolidés		48 000

Bilan consolidé

Actif	Montant	Passif	Montant
Immob.Corp.	460 000	Capital	600 000
Immob.financ (1)	120 000	Réserves consolidées	348 000
TP mis en équivalence	120 000		
Stock et encours	180 000	Résultat consolidé	112 000
Créances d'exploitation	340 000		
Tréso-Actif	20 000	Dettes	180 000
Total	1 240 000		1 240 000

(1) 1200 actions Lanvin

Exercice 8.

Questions de cours

1. Un groupe :

- a. Est un ensemble d'entreprises qui doivent avoir forcément la même nationalité.
- b. Est une entreprise mère qui contrôle quasiment ses filiales.
- c. Est une entreprise qui a un certain contrôle et une certaine influence sur ses filiales.
- d. Une entreprise qui est le résultat d'une fusion.

2. Le contrôle exclusif est présumé à partir du moment où :

- a. La société mère détient 50% du capital social de la filiale.
- b. La société mère détient plus que 50% du capital social de la filiale.
- c. La société mère détient 40% des droits de votes.
- d. Aucune réponse ne convient.

3. Les titres d'une entreprise exclue du périmètre de consolidation :

- a. N'apparaissent pas dans les comptes consolidés.
- b. Enregistrés dans les comptes consolidés en tant que titre et valeur de placement avec leur valeur réelle.
- c. Enregistrés dans les comptes consolidés en tant que titre de participation.
- d. Annuler au niveau du tableau « d'affectation des capitaux propres et des résultats ainsi que l'élimination des titres de participation ».

4. Il y a rupture dans le calcul du PI :

- a. Lorsqu'une participation directe est inférieure à 50% des droits de vote.
- b. Lorsqu'une participation indirecte a moins de 20% du capital.
- c. Lorsqu'une participation indirecte a moins de 20% des droits de vote.
- d. Lorsqu'une participation indirecte n'est pas exclue du périmètre de consolidation.

5. Les intérêts minoritaires sont représentés :

- a. Au niveau du capital du bilan consolidé.
- b. Au niveau du résultat et des réserves de la filiale.
- c. Au niveau du résultat consolidé.
- d. Au niveau du résultat et des réserves du bilan consolidé.

6. Dans le cas où la société mère contrôle conjointement une filiale, les « parts des intérêts minoritaires » :

- a. Sont calculés selon la même façon que dans le cas de la méthode de l'intégration globale.
- b. Ne sont pas calculés.
- c. Calculés mais en fonction du pourcentage d'intérêts.
- d. Calculés mais en fonction du pourcentage de contrôle.

Exercice 8.1. Pourcentage de contrôle et pourcentage d'intérêt

La société « MERISE 2 » est une société mère d'un ensemble de sociétés et, à ce titre établit des comptes consolidés. Les liens de participation existant entre ces diverses sociétés sont les suivantes :

« MERISE 2 » détient 90 % du capital de A, 80 % du capital de B, 70 % du capital de C et 30 % du capital de F. Par ailleurs, A détient 40% du capital de D, 60% du capital de E et 50 % du capital de H. D détient 5 % du capital de H. B détient 10% du capital de E. C détient 30 % du capital de F et 21 % du capital de G. F détient 10 % du capital de G.

7. Le pourcentage de contrôle de « MERISE 2 » dans A est :

- a. 100%
- b. 0 %
- c. 90 %
- d. Aucune réponse ne convient

8. Le pourcentage de contrôle de « MERISE 2 » dans E est :

- a. 60 %
- b. 62 %
- c. 0 %
- d. 70 %

9. Le pourcentage de contrôle de « MERISE 2 » dans G est :

- a. 10%
- b. 20 %
- c. 31 %
- d. 19.8%

10. Le pourcentage de contrôle de « MERISE 2 » dans H est :

- a. 55 %
- b. 90 %
- c. 50 %
- d. 46.8 %

11. Le pourcentage d'intérêt de « MERISE 2 » dans A est :

- a. 100 %
- b. 0 %
- c. 45 %
- d. Aucune réponse ne convient.

12. Le pourcentage d'intérêt de « MERISE 2 » dans D est :

- a. 0 %
- b. 36 %
- c. 40 %
- d. Aucune réponse ne convient

13. Le pourcentage d'intérêt de « MERISE 2 » dans G est :

- a. 5.1%
- b. 19.8%
- c. 3.57%
- d. 14.7%

Exercice 8.2. Méthodes de consolidation

La société INTEGRALE détient 4000 actions de 100 DH, souscrites à la création de sa filiale, la société DOMINO (5000 actions). Au 31.12.20N, les bilans et comptes de résultats des deux sociétés se présentent sous la forme simplifiée suivante :

Bilan société INTEGRALE

Immobilisations corporelles	1 600 000	Capital (12 000 actions)	1 200 000
Immobilisations financières	400 000	Réserves	800 000
Stocks	1 000 000	Résultats	200 000
Créances	800 000	Dettes	1 600 000
Total	3 800 000	Total	3 800 000

Résultat société INTEGRALE

Charges d'exploitation	6 000 000	Produits d'exploitation	6 220 000
Charges financières	100 000	Produits financiers	72 000
Charges exceptionnelles	50 000	Produits exceptionnels	58 000
Résultat	200 000		
Total	6 350 000	Total	6 350 000

Bilan société DOMINO

Immobilisations corporelles	700 000	Capital	500 000
Stocks	400 000	Réserves	400 000
Créances	500 000	Résultats	100 000
		Dettes	600 000
Total	1 600 000	Total	1 600 000

Résultat société DOMINO

Charges d'exploitation	2 800 000	Produits d'exploitation	2 910 000
Charges financières	50 000	Produits exceptionnels	40 000
Résultat	100 000		
Total	2 950 000	Total	2 950 000

Durant l'exercice :

- La société INTEGRALE a vendu à sa filiale des marchandises pour un total de 500 000 DH, avec un bénéfice de 10% du prix de vente.
- Au 31.12.20N, Domino doit une somme de 20 000 DH à INTEGRALE.
- A cette date, Domino détient en stock des marchandises acquises à Intégrale pour 80 000 DH.
- A l'ouverture de l'exercice, Domino détenait pour 50 000 DH de marchandises acquises à Intégrale.

14. Dans l'écriture comptable relative au stock final au Bilan :

- Le compte Variation des stocks de marchandises est **débité** de 8 000,00 DH.
- Le compte Variation des stocks de marchandises est **crédité** de 8 000,00 DH.
- Le compte Réserves est **débité** de 5 000,00 DH.
- Le compte Stock de marchandises est **crédité** de 8 000,00 DH.

15. Dans l'écriture comptable relative au stock final au CPC :

- Le compte Variation des stocks de marchandises est **débité** de 8 000,00 DH.
- Le compte Variation des stocks de marchandises est **crédité** de 8 000,00 DH.
- Le compte Réserves est **débité** de 5 000,00 DH.
- Aucune réponse ne convient.

16. Dans l'écriture relative au stock initial au niveau du Bilan :

- On **crédite** le compte Stocks de marchandises (8 000,00 DH) par **le débit** des comptes Résultat (3 000,00 DH) et Réserves (5 000,00 DH).
- On **débite** les comptes Réserves (5 000,00 DH) et Résultat (3 000,00 DH) par **le crédit** du compte Variation des stocks (8 000,00 DH).
- On **débite** le compte Variation des stocks de marchandises (3 000,00 DH) par **le crédit** du compte Résultat (3 000,00 DH).
- On **crédite** le compte résultat (5 000,00 DH) par **le débit** du compte Réserves (5 000,00 DH).

17. Les Réserves du groupe sont de l'ordre de :

- a. 1 120 000,00 DH.
- b. 800 000,00 DH.
- c. 1 115 000,00 DH.
- d. Aucune réponse ne convient.

18. Le montant de la réserve de consolidation est de l'ordre de :

- a. 1 120 000,00 DH.
- b. 400 000,00 DH.
- c. 320 000,00 DH.
- d. Aucune réponse ne convient.

19. Le Résultat du groupe est de l'ordre de :

- a. 280 000,00
- b. 277 000,00
- c. 200 000,00
- d. Aucune réponse ne convient.

20. Le montant des Charges d'exploitation consolidées est de l'ordre de :

- a. 8 800 000,00 DH.
- b. 8 303 000,00 DH.
- c. 6 000 000,00 vu que DOMINO est sous influence notable d'INTEGRALE.
- d. 2 800 000,00 DH.

Correction exercice n°8

Questions de cours

1. Un groupe :

- a. Est un ensemble d'entreprises qui doivent avoir forcément la même nationalité.
- b. Est une entreprise mère qui contrôle quasiment ses filiales.
- c. Est une entreprise qui a un certain contrôle et une certaine influence sur ses filiales.**
- d. Une entreprise qui est le résultat d'une fusion.

2. Le contrôle exclusif est présumé à partir du moment où :

- a. La société mère détient 50% du capital social de la filiale.
- b. La société mère détient plus que 50% du capital social de la filiale.
- c. La société mère détient 40% des droits de votes.
- d. Aucune réponse ne convient.**

3. Les titres d'une entreprise exclue du périmètre de consolidation :

- a. N'apparaissent pas dans les comptes consolidés.
- b. Enregistrés dans les comptes consolidés en tant que titre et valeur de placement avec leur valeur réelle.
- c. Enregistrés dans les comptes consolidés en tant que titre de participation.**
- d. Annuler au niveau du tableau « d'affectation des capitaux propres et des résultats ainsi que l'élimination des titres de participation ».

4. Il y a rupture dans le calcul du PI :

- a. Lorsqu'une participation directe est inférieure à 50% des droits de vote.
- b. Lorsqu'une participation indirecte a moins de 20% du capital.
- c. Lorsqu'une participation indirecte a moins de 20% des droits de vote.**
- d. Lorsqu'une participation indirecte n'est pas exclue du périmètre de consolidation.

5. Les intérêts minoritaires sont représentés :

- a. Au niveau du capital du bilan consolidé.

b. Au niveau du résultat et des réserves de la filiale.

c. Au niveau du résultat consolidé.

d. Au niveau du résultat et des réserves du bilan consolidé.

6. Dans le cas où la société mère contrôle conjointement une filiale, les « parts des intérêts minoritaires » :

a. Sont calculés selon la même façon que dans le cas de la méthode de l'intégration globale.

b. Ne sont pas calculés.

c. Calculés mais en fonction du pourcentage d'intérêts.

d. Calculés mais en fonction du pourcentage de contrôle.

Exercice 8.1. Pourcentage de contrôle et pourcentage d'intérêt

7. Le pourcentage de contrôle de « MERISE 2 » dans A est :

a. 100%

b. 0 %

c. 90 %

d. Aucune réponse ne convient

8. Le pourcentage de contrôle de « MERISE 2 » dans E est :

a. 60 %

b. 62 %

c. 0 %

d. 70 %

9. Le pourcentage de contrôle de « MERISE 2 » dans G est :

a. 10%

b. 20 %

c. 31 %

d. 19.8%

10. Le pourcentage de contrôle de « MERISE 2 » dans H est :

a. 55 %

b. 90 %

c. 50 %

d. 46.8 %

11. Le pourcentage d'intérêt de « MERISE 2 » dans A est :

a. 100 %

b. 0 %

c. 45 %

d. Aucune réponse ne convient.

12. Le pourcentage d'intérêt de « MERISE 2 » dans D est :

a. 0 %

b. 36 %

c. 40 %

d. Aucune réponse ne convient

13. Le pourcentage d'intérêt de « MERISE 2 » dans G est :

a. 5.1%

b. 19.8%

c. 3.57%

d. 14.7%

Exercice 8.2. Méthodes de consolidation

14. Dans l'écriture comptable relative au stock final au Bilan :

- a. Le compte Variation des stocks de marchandises est débité de 8 000,00 DH.
- b. Le compte Variation des stocks de marchandises est crédité de 8 000,00 DH.
- c. Le compte Réserves est débité de 5 000,00 DH.
- d. Le compte Stock de marchandises est crédité de 8 000,00 DH.**

15. Dans l'écriture comptable relative au stock final au CPC :

- a. Le compte Variation des stocks de marchandises est débité de 8 000,00 DH.**
- b. Le compte Variation des stocks de marchandises est crédité de 8 000,00 DH.
- c. Le compte Réserves est débité de 5 000,00 DH.
- d. Aucune réponse ne convient.

16. Dans l'écriture relative au stock initial au niveau du Bilan :

- a. On crédite le compte Stocks de marchandises (8 000,00 DH) par le débit des comptes Résultat (3 000,00 DH) et Réserves (5 000,00 DH).
- b. On débite les comptes Réserves (5 000,00 DH) et Résultat (3 000,00 DH) par le crédit du compte Variation des stocks (8 000,00 DH).
- c. On débite le compte Variation des stocks de marchandises (3 000,00 DH) par le crédit du compte Résultat (3 000,00 DH).
- d. On crédite le compte résultat (5 000,00 DH) par le débit du compte Réserves (5 000,00 DH).**

17. Les Réserves du groupe sont de l'ordre de :

- a. 1 120 000,00 DH.
- b. 800 000,00 DH.
- c. 1 115 000,00 DH.**
- d. Aucune réponse ne convient.

18. Le montant de la réserve de consolidation est de l'ordre de :

- a. 1 120 000,00 DH.
- b. 400 000,00 DH.
- c. 320 000,00 DH.**
- d. Aucune réponse ne convient.

19. Le Résultat du groupe est de l'ordre de :

- a. 280 000,00
- b. 277 000,00**
- c. 200 000,00
- d. Aucune réponse ne convient.

20. Le montant des Charges d'exploitation consolidé est de l'ordre de :

- a. 8 800 000,00 DH.
- b. 8 303 000,00 DH.**
- c. 6 000 000,00 vu que DOMINO est sous influence notable d'INTEGRALE.
- d. 2 800 000,00 DH.

Exercice n°9

Questions de cours

- 1. Les comptes consolidés sont établis à l'initiative :**
 - a. De l'Etat.
 - b. Des filiales d'une société mère.
 - c. De la société mère d'un groupe.
 - d. Des banquiers et bailleurs de fonds.
- 2. Le périmètre de consolidation regroupe :**
 - a. Les entreprises sur lesquelles la société mère exerce un contrôle exclusif.
 - b. Les entreprises sur lesquelles la société mère exerce un contrôle exclusif et une influence notable.
 - c. Les entreprises sur lesquelles la société mère exerce une influence notable.
 - d. Aucune réponse ne convient.
- 3. Une entreprise est exclue du périmètre de consolidation lorsque :**
 - a. La société mère en détient moins de 50% du capital social.
 - b. La société mère en détient moins de 40% du capital social.
 - c. La société mère en détient moins de 20% du capital social.
 - d. Aucune réponse ne convient.
- 4. Il y a rupture dans le calcul du PC :**
 - a. Lorsqu'une participation directe est inférieure à 50% du capital.
 - b. Lorsqu'une participation indirecte est inférieure à 50% des droits de vote.
 - c. Lorsqu'une participation directe est incluse dans le périmètre de consolidation.
 - d. Lorsqu'une participation indirecte est inférieure à 50% du capital.
- 5. Si une société mère détient moins de 50% des droits de vote dans une filiale :**
 - a. Il y a automatiquement rupture dans le calcul du pourcentage de contrôle.
 - b. Si elle est actionnaire majoritaire il n'y a pas de rupture du pourcentage de contrôle.
 - c. Même s'elle est actionnaire majoritaire il doit y avoir rupture du pourcentage de contrôle.
 - d. Aucune réponse ne convient.
- 6. Les réserves consolidées dans une intégration globale sont composées par :**
 - a. La réserve de la société mère.
 - b. La réserve de la société mère ajoutée à la réserve de consolidation.
 - c. La différence de consolidation.
 - b. La part des intérêts minoritaires.
- 7. Dans un bilan consolidé, l'existence des « parts des intérêts minoritaires » signifie que le type de contrôle de la société mère sur la filiale concernée est :**
 - a. Un contrôle permanent.
 - b. Un contrôle global.
 - c. Un contrôle exclusif.
 - d. Un contrôle notable.

Exercice 9.1. Pourcentage de contrôle et pourcentage d'intérêt

La société « CAP GEM » est une société mère d'un ensemble de sociétés et, à ce titre établit des comptes consolidés. Les liens de participation existant entre ces diverses sociétés sont les suivantes :

« CAP GEM » détient 15 % du capital de B, 96 % du capital de M, 90 % du capital de L, 25 % du capital de MD, 51 % du capital de V, 44 % du capital de SCI, 19,72% du capital de S,

45 % du capital de GFI et 47% du capital de G. Par ailleurs, M détient 34% du capital de B, 10% du capital de L. L détient 5% de MD.

8. Le pourcentage de contrôle de « CAP GEM » dans M est :

- a. 9,6 %
- b. 96 %
- c. 100 %
- d. Aucune réponse ne convient.

9. Le pourcentage de contrôle de « CAP GEM » dans L est :

- a. 99.6%
- b. 100%
- c. 10 %
- d. Aucune réponse ne convient.

10. Le pourcentage de contrôle de « CAP GEM » dans MD est :

- a. 30 %
- b. 0 %
- c. 25 %
- d. 90 %

11. Le pourcentage de contrôle de « CAP GEM » dans B est :

- a. 0 %
- b. 34 %
- c. 96 %
- d. 49 %

12. Le pourcentage d'intérêt de « CAP GEM » dans M est :

- a. 9.6 %
- b. 96 %
- c. 100 %
- d. Aucune réponse ne convient.

13. Le pourcentage d'intérêt de « CAP GEM » dans L est :

- a. 9 %
- b. 99.60 %
- c. 9.6%
- d. Aucune réponse ne convient.

14. Le pourcentage d'intérêt de « CAP GEM » dans MD est :

- a. 29,98
- b. 25%
- c. 5 %
- d. 4.5 %

Exercice 9.2. Méthodes de consolidation

La société M a souscrit 35% du capital de la société F. La société M livre des produits à la société F qui les utilise comme matière première. Depuis la création de F, une autre société K détient 60 % du capital de F et désigne la majorité des membres du conseil d'administration. Toutefois, M participe dans la gestion de F.

Au 31 décembre N, les bilans des deux sociétés sont les suivants :

Bilan M

Actif	Montant	Passif	Montant
Immob.	1 000 000	Cap.	500 000
Titre de parti. (1)	35 000	Réserves	800 000
Prêt à F	100 000	Résultat	80 000
Actif circul.	565 000	Dettes	320 000
Total	1 700 000	Total	1 700 000

(1) 3500 x 10 DH

Bilan F

Actif	Montant	Passif	Montant
Immob.	140 000	Cap. (1)	100 000
Actif circul.	170 000	Réserves	40 000
		Résultat	10 000
		Emprunt à M	100 000
		Dettes	60 000
Total	310 000	Total	310 000

(1) 10 000 x 10 DH

15. Le groupe M consolide F selon :

- La méthode de l'intégration globale.
- La méthode de l'intégration proportionnelle.
- La méthode de l'influence notable.
- F ne doit pas être consolidée par M.

16. La part des intérêts minoritaires dans les réserves du groupe M sont de :

- 91 000,00 DH
- 49 000,00 DH
- 6 500,00 DH
- Aucune réponse ne convient

17. La valeur des « TP mis en équivalence » dans le bilan consolidé du groupe M est de l'ordre de :

- 52 500,00 DH.
- 52 000, 00 DH.
- 35 000,00 DH.
- Aucune réponse ne convient.

18. Les Réserves consolidées du groupe M sont de l'ordre de :

- 814 000,00 DH.
- 14 000,00 DH.
- 17 500,00 DH.
- Aucune réponse ne convient.

19. Le Résultat consolidé du groupe M est de l'ordre de :

- 83 500,00 DH.
- 90 000,00 DH.
- 28 000,00 DH.
- Aucune réponse ne convient.

20. Le total de l'actif circulant consolidé est de l'ordre de :

- 735 000,00 DH.
- 565 000,00 DH.
- 170 000,00 DH.
- Aucune réponse ne convient

Correction exercice 9.

Questions de cours

1. Les comptes consolidés sont établis à l'initiative :

- a. De l'Etat.
- b. Des filiales d'une société mère.
- c. De la société mère d'un groupe.
- d. Des banquiers et bailleurs de fonds.

2. Le périmètre de consolidation regroupe :

- a. Les entreprises sur lesquelles la société mère exerce un contrôle exclusif.
- b. Les entreprises sur lesquelles la société mère exerce un contrôle exclusif et une influence notable.
- c. Les entreprises sur lesquelles la société mère exerce une influence notable.
- d. Aucune réponse ne convient.

3. Une entreprise est exclue du périmètre de consolidation lorsque :

- a. La société mère en détient moins de 50% du capital social.
- b. La société mère en détient moins de 40% du capital social.
- c. La société mère en détient moins de 20% du capital social.
- d. Aucune réponse ne convient.

4. Il y a rupture dans le calcul du PC :

- a. Lorsqu'une participation directe est inférieure à 50% du capital.
- b. Lorsqu'une participation indirecte est inférieure à 50% des droits de vote.
- c. Lorsqu'une participation directe est incluse dans le périmètre de consolidation.
- d. Lorsqu'une participation indirecte est inférieure à 50% du capital.

5. Si une société mère détient moins de 50% des droits de vote dans une filiale :

- a. Il y a automatiquement rupture dans le calcul du pourcentage de contrôle.
- b. Si elle est actionnaire majoritaire il n'y a pas de rupture du pourcentage de contrôle.
- c. Même s'elle est actionnaire majoritaire il doit y avoir rupture du pourcentage de contrôle.
- d. Aucune réponse ne convient.

6. Les réserves consolidées dans une intégration globale sont composées par :

- a. La réserve de la société mère.
- b. La réserve de la société mère ajoutée à la réserve de consolidation.
- c. La différence de consolidation.
- b. La part des intérêts minoritaires.

7. Dans un bilan consolidé, l'existence des « parts des intérêts minoritaires » signifie que le type de contrôle de la société mère sur la filiale concernée est :

- a. Un contrôle permanent.
- b. Un contrôle global.
- c. Un contrôle exclusif.
- d. Un contrôle notable.

Exercice 9.1. Pourcentage de contrôle et pourcentage d'intérêt

8. Le pourcentage de contrôle de « CAP GEM » dans M est :

- a. 9,6 %
- b. 96 %
- c. 100 %
- d. Aucune réponse ne convient.

9. Le pourcentage de contrôle de « CAP GEM » dans L est :

- a. 99.6%

b. 100%

c. 10 %

d. Aucune réponse ne convient.

10. Le pourcentage de contrôle de « CAP GEM » dans MD est :

a. 30 %

b. 0 %

c. 25 %

d. 90 %

11. Le pourcentage de contrôle de « CAP GEM » dans B est :

a. 0 %

b. 34 %

c. 96 %

d. 49 %

12. Le pourcentage d'intérêt de « CAP GEM » dans M est :

a. 9.6 %

b. 96 %

c. 100 %

d. Aucune réponse ne convient.

13. Le pourcentage d'intérêt de « CAP GEM » dans L est :

a. 9 %

b. 99.60 %

c. 9.6%

d. Aucune réponse ne convient.

14. Le pourcentage d'intérêt de « CAP GEM » dans MD est :

a. 29,98 %

b. 25%

c. 5 %

d. 4.5 %

Exercice 9.2. Méthodes de consolidation

15. Le groupe M consolide F selon :

a. La méthode de l'intégration globale.

b. La méthode de l'intégration proportionnelle.

c. La méthode de l'influence notable.

d. F ne doit pas être consolidée par M.

16. La part des intérêts minoritaires dans les réserves du groupe M sont de :

a. 91 000,00 DH

b. 49 000,00 DH

c. 6 500,00 DH

d. Aucune réponse ne convient

17. La valeur des « TP mis en équivalence » dans le bilan consolidé du groupe M est de l'ordre de :

a. 52 500,00 DH.

b. 52 000, 00 DH.

c. 35 000,00 DH.

d. Aucune réponse ne convient.

18. Les Réserves consolidées du groupe M sont de l'ordre de :

a. 814 000,00 DH.

b. 14 000,00 DH.

c. 17 500,00 DH.

d. Aucune réponse ne convient.

19. Le Résultat consolidé du groupe M est de l'ordre de :

a. 83 500,00 DH.

b. 90 000,00 DH.

c. 28 000,00 DH.

d. Aucune réponse ne convient.

20. Le total de l'actif circulant consolidé est de l'ordre de :

a. 735 000,00 DH.

b. 565 000,00 DH.

c. 170 000,00 DH.

d. Aucune réponse ne convient

Exercice n°10

Questions de cours

1. Le périmètre de consolidation regroupe :

- Les entreprises sur lesquelles la société mère exerce un contrôle exclusif.
- Les entreprises sur lesquelles la société mère exerce un contrôle exclusif et une influence notable.
- Les entreprises sur lesquelles la société mère exerce une influence notable.
- Aucune réponse ne convient.

2. L'influence notable est présumé à partir du moment que :

- La société mère détient 20% du capital social de la filiale.
- La société mère détient plus que 20% du capital social de la filiale.
- La société mère contrôle conjointement la filiale.
- Aucune réponse ne convient.

3. Une entreprise est exclue du périmètre de consolidation lorsque :

- La société mère en détient moins de 50% du capital social.
- La société mère en détient moins de 40% du capital social.
- La société mère en détient moins de 20% du capital social.
- Aucune réponse ne convient.

4. Les intérêts minoritaires sont représentés :

- Au niveau du capital du bilan consolidé.
- Au niveau du résultat et des réserves de la filiale.
- Au niveau du résultat consolidé.
- Au niveau du résultat et des réserves du bilan consolidé.

5. Dans un bilan consolidé, l'existence des « parts des intérêts minoritaires » signifie que :

- La méthode de consolidation est l'intégration permanente.
- La méthode de consolidation est l'intégration globale.
- La méthode de consolidation est l'influence exclusive.
- La méthode de consolidation intégration partielle.

Exercice 10.1. Pourcentage de contrôle et pourcentage d'intérêt

La société MEZIERE détient, directement ou indirectement, des participations dans diverses filiales. Les actions composant le capital de chaque société du groupe sont assorties d'un seul droit de vote. Les tableaux suivants indiquent le taux des différentes participations détenues par les sociétés du groupe. On envisagera successivement deux hypothèses suivantes :

Première hypothèse :

Société détenue / Société détentrice	F1	F2	F3 (1)
MEZIERE	0,8	0,3	----
F1	----	0,3	----
F2	----	----	0,25

(1) La société X, société extérieure au groupe, détient 60% du capital de F3.

Deuxième hypothèse :

Société détenue / Société détentrice	F1	F2 (1)	F3
MEZIERE	0,8	0,2	----
F1	----	0,1	----
F2	----	----	0,8

(1) La société Y, société extérieure au groupe, détient 55% du capital de F2.

6. Le pourcentage d'intérêt de MEZIERE dans F2 dans la première hypothèse est :

- a. 30 %
- b. 0 % (Rupture)
- c. 24%
- d. 54%.

7. Le pourcentage d'intérêt de MEZIERE dans F3 dans la première hypothèse est :

- a. 0 % (Rupture)
- b. 25 %
- c. 13,5 %
- d. Aucune réponse ne convient.

8. Le pourcentage de contrôle de MEZIERE dans F3 dans la première hypothèse est :

- a. 25%
- b. 0,25%
- c. 0% (Rupture)
- d. Aucune réponse ne convient.

9. La méthode de consolidation de MEZIERE dans F3 dans la première hypothèse est :

- a. Le contrôle exclusif.
- b. Le contrôle conjoint.
- c. L'influence notable.
- d. Aucune réponse ne convient.

10. Le pourcentage de contrôle de MEZIERE dans F2 dans la deuxième hypothèse est :

- a. 0 % (Rupture)
- b. 20 %
- c. 30 %
- d. Aucune réponse ne convient

11. Le pourcentage d'intérêt de MEZIERE dans F2 dans la deuxième hypothèse est :

- a. 30 %
- b. 0 % (Rupture)
- c. 7,2%
- d. Aucune réponse ne convient.

12. Le pourcentage de contrôle de MEZIERE dans F3 dans la deuxième hypothèse est :

- a. 80 %
- b. 20 %
- c. 0 % (Rupture)
- d. Aucune réponse ne convient

13. Le pourcentage d'intérêt de MEZIERE dans F3 dans la deuxième hypothèse est :

- a. 22,4 %
- b. 0 % (Rupture)
- c. 80 %
- d. Aucune réponse ne convient.

14. La méthode de consolidation de MEZIERE dans F3 dans la deuxième hypothèse est :

- a. Le contrôle exclusif.
- b. Le contrôle conjoint.
- c. L'influence notable.
- d. Aucune réponse ne convient.

Exercice 2. Méthodes de consolidation

La société MIK détient 4000 actions de 100 DH de la société FOX, depuis la constitution de cette dernière société. Au 31 décembre N, les bilans et comptes de résultats des deux sociétés se présentent sous la forme simplifiée suivante :

Bilan société MIK

Actif	Montant	Passif	Montant
Immob.Corp.	3 250 000	Capital	2 000 000
Immob.financières (Société FOXY)	50 000		
Immob.financières (1)	400 000	Réserves	900 000
Actif circulant	2 300 000	Résultat	300 000
		Dette	2 800 000
Total	6 000 000	Total	6 000 000

Bilan société FOX

Actif	Montant	Passif	Montant
Immob.Corp.	2 000 000	Capital	1 000 000
Actif circulant	1 500 000	Réserves	700 000
		Résultat	200 000
		Dette	1 600 000
Total	3 500 000	Total	3 500 000

(1) Actions FOX

En considère que La société MIK exerce une influence notable sur la gestion de l'activité de FOX.

15. La part des intérêts minoritaires dans les résèrves du groupe MIK sont de :

- a. 1 140 000,00
- b. 1 020 000,00
- c. 420 000,00
- d. Aucune réponse ne convient

16. Les Réserves du groupe sont de l'ordre de :

- a. 900 000,00
- b. 1 180 000,00
- c. 980 000,00
- d. Aucune réponse ne convient.

17. Le Résultat du groupe est de l'ordre de :

- a. 300 000,00
- b. 380 000,00
- c. 390 000,00
- d. Aucune réponse ne convient.

18. La valeur des « TP mis en équivalence » dans le bilan consolidé est de l'ordre de :

- a. 40 000,00,00
- b. 760 000 ,00
- c. 0
- d. Aucune réponse ne convient.

19. Le total de l'actif circulant consolidé est de l'ordre de :

- a. 2 300 000,00
- b. 3 800 000,00
- c. 2 900 000,00
- d. Aucune réponse ne convient

20. Le total de l'actif consolidé est de l'ordre de :

- a. 6 000 000,00
- b. 6 360 000,00
- c. 6 310 000,00
- d. Aucune réponse ne convient.

Correction exercice n°10

Questions de cours

1. Le périmètre de consolidation regroupe :

- a. Les entreprises sur lesquelles la société mère exerce un contrôle exclusif.
- b. Les entreprises sur lesquelles la société mère exerce un contrôle exclusif et une influence notable.
- c. Les entreprises sur lesquelles la société mère exerce une influence notable.
- d. **Aucune réponse ne convient.**

2. L'influence notable est présumé à partir du moment que :

- a. La société mère détient 20% du capital social de la filiale.
- b. La société mère détient plus que 20% du capital social de la filiale.
- c. La société mère contrôle conjointement la filiale.
- d. **Aucune réponse ne convient.**

3. Une entreprise est exclue du périmètre de consolidation lorsque :

- a. La société mère en détient moins de 50% du capital social.
- b. La société mère en détient moins de 40% du capital social.
- c. La société mère en détient moins de 20% du capital social.
- d. **Aucune réponse ne convient.**

4. Les intérêts minoritaires sont représentés :

- a. Au niveau du capital du bilan consolidé.
- b. Au niveau du résultat et des réserves de la filiale.
- c. Au niveau du résultat consolidé.
- d. **Au niveau du résultat et des réserves du bilan consolidé.**

5. Dans un bilan consolidé, l'existence des « parts des intérêts minoritaires » signifie que :

- a. la méthode de consolidation est l'intégration permanente.
- b. **la méthode de consolidation est l'intégration globale.**
- c. la méthode de consolidation est l'influence exclusive.
- d. la méthode de consolidation intégration partielle.

Exercice 10.1. Pourcentage de contrôle et pourcentage d'intérêt

6. Le pourcentage d'intérêt de MEZIERE dans F2 dans la première hypothèse est :

- a. 30 %
- b. 0 % (Rupture)
- c. 24%
- d. **54%.**

7. Le pourcentage d'intérêt de MEZIERE dans F3 dans la première hypothèse est :

- a. 0 % (Rupture)
- b. 25 %
- c. **13,5 %**
- d. Aucune réponse ne convient.

8. Le pourcentage de contrôle de MEZIERE dans F3 dans la première hypothèse :

- a. **25%**
- b. 0,25%
- c. 0% (Rupture)
- d. Aucune réponse ne convient.

9. La méthode de consolidation de MEZIERE dans F3 dans la première hypothèse est :

- e. Le contrôle exclusif.
- f. Le contrôle conjoint.
- g. L'influence notable.

h. Aucune réponse ne convient.

10. Le pourcentage de contrôle de MEZIERE dans F2 dans la deuxième hypothèse :

a. 0 % (Rupture)

b. 20 %

c. 30 %

d. Aucune réponse ne convient

11. Le pourcentage d'intérêt de MEZIERE dans F2 dans la deuxième hypothèse est :

a. 30 %

b. 0 % (Rupture)

c. 7.2%

d. Aucune réponse ne convient.

12. Le pourcentage de contrôle de MEZIERE dans F3 dans la deuxième hypothèse est :

a. 80 %

b. 20 %

c. 0 % (Rupture)

d. Aucune réponse ne convient

13. Le pourcentage d'intérêt de MEZIERE dans F3 dans la deuxième hypothèse est :

a. 22.4 %

b. 0 % (Rupture)

c. 80 %

d. Aucune réponse ne convient.

14. La méthode de consolidation de MEZIERE dans F3 dans la deuxième hypothèse est :

a. Le contrôle exclusif.

b. Le contrôle conjoint.

c. L'influence notable.

d. Aucune réponse ne convient.

Exercice 10.2. Méthodes de consolidation

15. La part des intérêts minoritaires dans les réserves du groupe MIK sont de :

a. 1 140 000,00

b. 1 020 000,00

c. 420 000,00

d. Aucune réponse ne convient

16. Les Réserves du groupe sont de l'ordre de :

a. 900 000,00

b. 1 180 000,00

c. 980 000,00

d. Aucune réponse ne convient.

17. Le Résultat du groupe est de l'ordre de :

a. 300 000,00

b. 380 000,00

c. 390 000,00

d. Aucune réponse ne convient.

18. La valeur des « TP mis en équivalence » dans le bilan consolidé du groupe M est de l'ordre de :

a. 40 000,00,00

b. 760 000 ,00

c. 0.

d. Aucune réponse ne convient.

19. Le total de l'actif circulant consolidé est de l'ordre de :

a. 2 300 000,00

b. 3 800 000,00

c. 2 900 000,00

d. Aucune réponse ne convient

20. Le total de l'actif consolidé est de l'ordre de :

a. 6 000 000,00

b. 6 360 000,00

c. 6 310 000,00

d. Aucune réponse ne convient.